

Maintien à Domicile

Besoin d' un soutien pour accomplir vos tâches à domicile?



Éditeur Responsable: CPAS de Forest

Quelles sont les différentes aides proposées par le service Maintien à Domicile ?

■ Les Aides familiales et les Aides ménagères

L'**Aide familiale** peut vous apporter un soutien dans la réalisation de vos tâches quotidiennes : préparer votre repas, faire vos courses. Elle peut également vous aider à faire votre toilette ou encore vous écouter et vous soutenir à votre domicile.

L'**Aide ménagère** peut vous aider dans l'entretien et le nettoyage de votre maison.

■ La Livraison de repas à domicile

Le service peut vous livrer un **repas chaud à domicile** du Lundi au Vendredi.

■ La Pédicure

Une **pédicure** est à votre disposition pour venir à votre domicile la semaine et les week-end au prix de 15e. Vous pouvez prendre rendez-vous au **0489/87.76.52** ou au numéro du service Maintien à domicile.

■ Des infirmiers

Des **infirmiers** peuvent vous faire des soins à domicile selon les tarifs fixés par l'INAMI. Ils sont joignables au 0496/ 86.76.89 ou au 0474/68.51.57.

En fonction de votre situation, une remise peut vous être accordée sur les frais d'intervention.



Quelles conditions dois-je remplir et quelles démarches dois-je entreprendre ?

Vous devez obligatoirement résider sur le territoire de la commune de Forest. Pour bénéficier d'une Aide à domicile, il vous suffit de contacter le service. Un travailleur social viendra faire une première visite à domicile pour déterminer avec vous le type d' aide dont vous avez besoin.

Comment nous contacter ?

Vous pouvez téléphoner de 8h à 16h30 du lundi au jeudi et le vendredi de 8h00 à 12h00 au **02/340.31.62** ou nous contacter par mail à joelle.nshombo@publilink.be, ou par courrier au:



Service Maintien à domicile - Val des Roses
RUE ROSENDAEL, 175 -1190 FOREST
Tram : 51 / Arrêt Roosendaal Bus : 48/ Arrêt Domaine